

Ce numéro de Printemps nous rappelle l'importance de notre environnement naturel et la nécessité d'être attentifs à sa préservation. La mise en oeuvre d'un schéma directeur cyclable dans l'Abbevillois, la poursuite du Programme Local de Prévention en matière de réduction des déchets dont le chantier « faire maigrir la poubelle » connaît des résultats encourageants, sont quelques exemples de notre politique. Une des forces de notre territoire repose sur son potentiel touristique, c'est un des atouts de notre économie. La mise en place d'une nouvelle signalétique destinée à séduire le visiteur, l'inciter à s'arrêter tout en l'orientant au mieux, conforte cette attractivité et permet la mise en réseau avec les sites voisins incontournables.

Nos zones d'activité accueillent de nouveaux arrivants, deux d'entre eux BGE Picardie et Cap Energie installent leurs activités de conseil et d'aide sur le territoire marquant ainsi leur intérêt pour celui-ci et réaffirmant son positionnement au cœur de la Picardie Maritime. Enfin et j'en terminerai par-là, le chantier de l'ancienne halle SERNAM est achevé. **Garopôle**, inauguré le 9 avril dernier, marque une étape importante dans la rénovation du quartier de la gare désormais bien engagée. Il offre au territoire un équipement de qualité tout en mutualisant l'ingénierie territoriale désormais regroupée en un même lieu.

Afin de permettre à la population de découvrir le bâtiment, réhabilité dans une démarche déco-énergie, **une journée portes - ouvertes aura lieu le samedi 20 juin prochain, nous vous y attendons nombreux.**

Nicolas Dumont

Président de la Communauté de Communes de l'Abbevillois,
Maire d'Abbeville - Premier Vice-Président de la Région Picardie

Après la voiture, le vélo !

Le vélo est un levier essentiel pour relever les défis des politiques de déplacement et environnementales.

La Communauté de Communes de l'Abbevillois s'attache à préserver voire à améliorer la qualité environnementale de son territoire. La démarche engagée par Baie de Somme 3 Vallées pour la création d'un Parc naturel régional conforte cette ambition.



Parmi les priorités, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, dont les émissions de CO2 responsables du réchauffement climatique, s'impose. Dès 2012, la CCA a mis en place une politique volontariste en ce domaine en s'engageant dans un plan de déplacements inter-entreprises/administrations en partenariat avec la Communauté de Communes du Vimeu Industriel. Le plan d'actions de 2014 visait à réduire les déplacements en «voiture solo», promouvoir les transports collectifs et le covoiturage avec le site « roulezco.fr ». 2015 sera l'année de valorisation des modes actifs de déplacement : vélo, marche. C'est un défi pour la mobilité mais également pour la santé et le pouvoir d'achat !

L'étude du Schéma Directeur Cyclable de l'Abbevillois va débuter durant l'été. Ses objectifs?

- Augmenter la part du déplacement à vélo.
- Créer un réseau cohérent et attractif.
- Développer des services complémentaires, gage de réussite du projet.

Première étape : déterminer les besoins des différentes populations présentes en permanence ou ponctuellement sur le territoire.

Les déplacements peuvent être utilitaires comme les déplacements quotidiens domicile/travail ou les trajets domicile/études.

Abbeville, 2^{ème} ville du département possède en effet une population scolaire très importante.

Ils peuvent aussi être liés aux loisirs et au tourisme : balade détente en vélo, seul ou en famille ; pratique sportive pour entretenir sa forme physique, cyclotourisme.

Notre agglomération dispose déjà d'atouts non négligeables :

Trois voies vertes se dessinent à partir de la ville centre qui mettent en valeur le patrimoine naturel et les communes alentours.

Le **chemin de halage du canal de la Somme** relie Abbeville à St Valery durant 15 km. Il est connecté à la **Traverse du Ponthieu**, entre Abbeville et Bernâtre (23km), passant par les communes de Caours-l'Heure et Neufmoulin.

Enfin la **Ronde de l'eau** constitue une boucle de 8 km entre rivières, rus, étangs et marais rappelant la présence forte de l'eau dans les paysages de l'Abbevillois.

La ville, elle-même, possède un réseau d'environ 20km de voies cyclables.

Seconde étape : prendre en compte les aménagements urbains (range-vélos, bancs..) et les services vélos associés :

- stationnement cyclable en intermodalité directe avec les transports collectifs.
- jalonnement des itinéraires et harmonisation de la signalisation permettant d'assurer la continuité des itinéraires cyclables.

Le schéma fera l'objet d'une large communication auprès des habitants.

Cette opération bénéficie du concours financier de la Région et de l'ADEME Picardie.



Signalétique : première étape !

Trouver ses repères sur un territoire, s'orienter, visualiser les monuments ou lieux à découvrir, dénicher la boutique que l'on cherche, stationner son véhicule sont autant d'objectifs que tout visiteur cherche à atteindre.

A Abbeville et dans l'Abbevillois, totems, signalétique d'intérêt local (SIL), Relais Information Service (RIS) et Point Information Parking (PIP) sont désormais déployés pour répondre à ces attentes.



Les Totems sont au nombre de 8, positionnés sur les communes de Grand-Laviers, Cambron, Mareuil-Caubert, Eaucourt-sur-Somme, Abbeville et Drucat (Le Plessiel).

Très visibles, ils mesurent 4 m sur 1.20 m, ils valorisent un point d'intérêt touristique fort pour inciter l'automobiliste à découvrir notre territoire.

L'objectif est de mailler l'Abbevillois avec les sites touristiques voisins.

Totem	Recto (flux entrant en CCA)	Verso (flux sortant de la CCA)
T-1	Réserve ornithologique de Grand-Laviers Bird sanctuary	Réserve ornithologique de Grand-Laviers Bird sanctuary
T-2	Vitrines et enseignes anciennes (maisons du XVI ^{ème} s.) Shop and 16th century houses	Falaises d'Ault - Mers les Bains
T-3	Les Monts de Caubert The mounts of Caubert	Les Monts de Caubert The mounts of Caubert
T-4	Moulin d'Eaucourt windmill	Château d'Eaucourt Castle
T-5	Place Max Lejeune - Commerces - Collégiale St Vulfran St Vulfran collegiate church - heart of the city	Chapelle de Monflières Chapel of Monflières
T-6	Marché couvert - étals extérieurs - Produits locaux Local products	Abbaye Royale de Saint-Riquier St-Riquier Somme Bay Abbey
T-7	Jardin remarquable - Vieilles bâtisses Outstanding garden	Aérodrome - Survol Tourist flights - Aerodrome
T-8	Kiosque - Orchestre - Belfroi Belfry	Fôret domaniale de Crécy Forest of Crécy



La signalisation d'intérêt local est composée de 39 mâts délivrant 188 informations avec un code couleur en fonction de 4 thématiques :

- Informations pratiques (gris)
- Patrimoine bâti (marron)
- Patrimoine naturel (vert)
- Hébergements professionnels classés (bordeaux)

L'implantation du mobilier sera achevée en mai.

Sur les RIS et les PIP les visiteurs pourront télécharger l'application « Abbeville Tour », en utilisant le traditionnel système de flash code ou la technique plus innovante de la puce NFC.

Cette application, gratuite, facilite l'accès à un maximum d'informations : « Que faire, où sortir, où manger, où dormir ».

Elle est disponible en 4 langues : français, anglais, allemand et néerlandais.



Des conseils pour bien trier

sauf les papiers souillés, les papiers au contact d'aliments, les papiers hygiéniques et le papier photos.



Aujourd'hui tous les papiers se recyclent...



Tous les papiers ont droit à plusieurs vies | ecofolio.fr



Un nouvel outil : la réglette de tri !

La CCA vous offre cette réglette de tri magnétique qui répondra à toutes les questions que vous vous posez avant de jeter vos déchets.

Spécial artisans et commerçants!

Des circuits spécifiques de collecte des déchets sont organisés pour les entreprises.

Les horaires indiqués ci-dessous sont les horaires de démarrage de la collecte ce qui veut dire que vos bacs doivent être sortis avant l'heure précisée!

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Ordures ménagères (OM) à partir de 5h.	Déchets industriels banals (DIB) à partir de 6h. Papier uniquement à partir de 6h.	Ordures ménagères (OM) uniquement pour les restaurateurs à partir de 6h.	Déchets industriels banals (DIB) à partir de 6h.	Ordures ménagères (OM) à partir de 5h.
	Carton hors centre ville à partir de 8h. centre ville à partir de 10h.	Emballages recyclables secteurs 1 et 3 à partir de 6h.	Emballages recyclables secteurs 2 et 4 à partir de 6h.	Carton hors centre ville à partir de 8h. centre ville à partir de 10h.
	Verre une semaine sur deux à partir de 6h.			

un exemple à suivre



Les cartons doivent être pliés, ficelés et mis en tas ou bien rangés et pliés dans un autre carton. Prenez garde aux envols et à la gêne pour la circulation des piétons, des poussettes, des personnes en fauteuil roulant...

Encore un effort pour atteindre les objectifs du programme local de prévention

En 2011, la Communauté de Communes s'est engagée à réduire le tonnage de ses déchets de 7% à l'horizon 2016.

Nous l'avons réduit de 6%, il nous reste encore un effort pour atteindre cet objectif. Nous pouvons faire du compostage, du lombricompostage, réduire notre consommation de papier, apposer un stop pub, boire l'eau du robinet, faire une liste de courses, acheter des produits moins emballés, utiliser des piles rechargeables...

Déchetterie : bientôt des travaux !

Actuellement les quais de déchargement de la déchetterie sont d'un accès peu facile pour les usagers en raison de la pose provisoire de barrières de sécurité. Des travaux de rénovation et de mise aux normes auront lieu en juin et permettront d'améliorer la qualité du service rendu.

Des recettes simples et naturelles pour protéger l'environnement et réduire le tonnage de nos déchets !

Plusieurs produits comme le vinaigre blanc, le bicarbonate de soude, le savon noir ou le Blanc de Meudon peuvent aider à nettoyer la maison.

Premier exemple le savon noir :

Il est noir, mais il nettoie, nourrit en profondeur, dégraisse ou détache et fait briller bien des choses.

- Sols et carrelages selon leur nature : mettre 2 à 3 cuillères à soupe de savon noir dans 5 litres d'eau tiède pour les parquets et les tomettes, à diluer dans l'eau chaude pour les autres sols.
- Ustensiles en cuivre, laiton, argent sont à faire tremper dans une bassine d'eau tiède avec 4 cuillerées à soupe pendant 10mn. Essuyer sans rincer.
- Pour les vitres : 1 cuillerée à café dans 2 litres d'eau chaude, un coup d'éponge et on essuie avec une raclette et un chiffon microfibre.
- Pour la vaisselle : il remplace le liquide vaisselle.

Mais ce n'est pas tout !

Il nourrit en profondeur le cuir (canapés, vestes..) : un peu de savon noir sur le chiffon, frotter et rincer à l'eau tiède. Il dégraisse aussi les plans de travail, cuisinières, plaques de cuisson, hottes, fours, poêles, friteuses et casseroles : quelques gouttes de savon noir sur une éponge, laver et rincer à l'eau chaude. Même chose pour le barbecue : un peu de savon sur une brosse, frotter puis rincer à l'eau chaude. Il détache : quelques gouttes de savon noir, laisser agir ½ heure, frotter à la main puis mettre en machine. Il nettoie votre linge : verser 3 à 4 cuillères à soupe de savon noir dans le compartiment lessive et c'est parti.

En fait le savon noir permet de protéger l'environnement et de dépenser moins. A la CCA, les équipes d'entretien des bâtiments l'ont adopté !

Ils arrivent

Plusieurs structures s'installent prochainement sur le territoire de la CCA :

Pour parler emploi, reprise ou création d'entreprises...

L'association BGE Picardie (ensemBLE pour aGir et Entreprendre) s'installe à Abbeville.

Cette association est un outil de développement économique local au service des habitants et de leur territoire. Soutenir, susciter ou porter les initiatives économiques et sociales qu'elles soient individuelles ou collectives sont ses objectifs principaux.

Elle s'inscrit dans une démarche d'économie sociale et solidaire où les notions de solidarité, d'initiative, de professionnalisme, de réalisation des personnes, d'innovation et de développement durable sont essentielles.

L'Abbeillois, pourquoi ?

Présent dans la Somme depuis 1987, BGE Picardie a pris conscience de son absence sur ce territoire de 31 000 habitants, deuxième zone urbaine du département mais aussi second bassin économique.

La Communauté de Communes, forte de sa compétence économique, a offert à BGE Picardie la possibilité de créer une antenne dans un local de 213 m² de l'ensemble immobilier CONDOR, 97 rue du Château d'eau à Abbeville.

Ce lieu accueillera ainsi les permanences de l'association, l'organisation d'actions de formations et d'informations, la présence de différentes structures juridiques destinées à créer un ensemble cohérent et opérationnel en matière juridique.

Enfin les porteurs d'entreprises établis en couveuse pour une phase de test de l'activité et souhaitant travailler ponctuellement en dehors de leur domicile pourront s'y activer en coworking.

La CCA relaiera les actions de BGE Picardie et accueillera les manifestations d'ampleur portées par cette structure.

Cap Energie : pour que le handicap ne soit plus synonyme d'exclusion.

Futur voisin de Picardie Nature, rue René Digeon, Cap Energie investit une parcelle propriété de la ville de 3148 m². Le permis de construire du futur siège social de l'association est en cours d'instruction. L'édification d'un bâtiment modulaire de 400 m² devrait être concrétisée en septembre prochain. Cette association créée en 1995 a pour mission d'accueillir dans des structures adaptées en vue d'une insertion ou d'une réinsertion des personnes handicapées.

Forte de 12 établissements et services situés à Calais, Pendé, le Tréport, Friville -Escarbotin et Nogent sur Oise, Cap Energie accueille au total 499 personnes soit 267 salariés, 152 usagers d'ESAT (Etablissements et Service d'Aide par le Travail) et 80 bénéficiaires du SAJ (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale). En raison de son développement et afin de mieux se structurer, l'organisme a fait le choix d'installer son siège social à Abbeville.

Une décision motivée par un meilleur accès aux différents établissements et une lisibilité territoriale pour ses partenaires.

Une équipe de 7 personnes qui devrait être doublée dans un délai de 3 ans investira le nouvel équipement.

Des travaux sur les cours d'eau

Route de Rouen : travaux terminés-entreprises indemnisées.

En 2014, les travaux de la route de Rouen dus à la restauration du cours d'eau des Nonnains ont rendu difficile l'accès de la clientèle de certains commerces. Conformément à la législation en vigueur, les commerçants lésés ont pu déposer une demande d'indemnisation : deux commerces ont bénéficié après examen de leur dossier d'une aide financière de 5000€ destinée à compenser la baisse de leur chiffre d'affaires.



Programme de restauration et d'entretien des rivières du Doit et des Nonnains



Picardie Pass Rénovation : c'est signé !

Le 26 février dernier, Claude Gewerc, en sa qualité de président du Service Public d'Efficacité Energétique et Nicolas Dumont, président de la CCA, ont signé une convention de partenariat désignant la CCA comme territoire pilote pour la mise en œuvre du Picardie Pass Rénovation.

Ce même jour était officialisé l'installation à Garopôle de l'espace Info Energie, destiné à accueillir le public. Deux permanents renseignent et orientent tout propriétaire désireux d'engager des travaux en matière de rénovation thermique.

Garopôle . inauguré !

Sous un soleil printanier, plus de 300 invités venus des quatre coins de la Picardie Maritime ont assisté à l'inauguration de l'ancienne halle SERNAM, rebaptisée Garopôle. Ce vaste chantier commencé en 2012 est donc terminé. Les usagers peuvent y retrouver les services de la CCA, de Baie de Somme 3 Vallées, et bientôt du syndicat mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard sans oublier l'Espace Info Energie (voir ci-dessus).



Rendez-vous à noter : Journées Portes Ouvertes le samedi 20 juin 2015 de 11h à 18h pour découvrir Garopôle et ses équipements !

